Image not found or type unknown

Installation d'une borne de recharge monophasée sur un réseau triphasé

Par **Bercho**, le **28/06/2022** à **11:09**

Bonjour,

Une entreprise spécialisée nous a fait un devis pour l'installation d'une borne de recharge pour voiture électrique suite au passage de leur électricien.

La borne étant située à 40 m du compteur et des gaines existantes étant présentent , le devis a été établi sans l'obligation de faire une nouvelle tranchée,ni d'installer une nouvelle gaine

Le jour de l'installation, les intervenants ne sont pas parvenus à passer les cables dans les anciennes gaines , il a donc fallu que nous faisions faire une tranchée pour faire passer une nouvelle gaine.

Deuxième installation , les travaux sont réalisés conformément au devis , mais lorsque je veux mettre en charge la voiture ,le compteur général de la maison disjoncte.

Troisieme visite , les employés rajoute un fil manquant dans la gaine , mais meme problème lorsque je veux charger la voiture.

Diagnostic : Borne monophase sur une installation en triphasée .

Solution proposée par la Société , refaire l'installation , changer la borne , les cables , disjoncteurs mais ils me demandent un surcout de 500 € au lieu de 800 €, soit 300 € de remise

L'electricien ,qui est venu faire le devis, aurait du prévoir la tranchée , la borne triphasée et établir le devis en conséquence or suite à son manque de compétence, il a fallu que je trouve une entreprise pour faire la tranchée ,ce qui entraine un surcoût et pour régler le problème qu'ils ont créer, ils me demandent un supplément par rapport au devis .

Ne devraient ils pas refaire l'installation sans demander de complément de prix , ils ont sans doute une. assurance professionnelle qui peut couvrir ce genre de faute professionnelle.

Merci pour votre réponse .

Meilleures salutations

B. Chol

Par **youris**, le **28/06/2022** à **12:08**

bonjour,

pour répondre, il faudrait connaître le contrat que vous avez passé avec cette entreprise.

- si le contrat prévoyait le passage uniquement par les fourreaux existants, si cela est impossible, la réalisation de la tranchée vous incombe.

- si vous êtes alimenté en triphasé, le rajout d'un appareil monophasé peut provoquer un déséquilibre des phases et provoquer la disjonction.

un rééquilibrage des phases par un éléctricien peut régler le problème.

salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés